

1- Indicateur d'écart de rémunération

Choix Catégorie : **CSP**

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Ne renseigner les salaires moyens que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Catégories de postes équivalents :

CSP

Par défaut, les catégories de postes équivalents sont les 4 catégories socioprofessionnelles (CSP).

Seuil de pertinence associé :

5%

Par défaut, le seuil de pertinence est fixé à 5 % (pour une catégorisation en 4 CSP). Pour toute autre catégorisation, il est fixé à 2 %. Remplacer 5 % par 2 % si vous êtes dans ce cas.

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
ouvriers	moins de 30 ans							0	0	0,00%
	30 à 39 ans							0	0	0,00%
	40 à 49 ans							0	0	0,00%
	50 ans et plus							0	0	0,00%
employés	moins de 30 ans	20 339	20 504	0,8%	0,0%	19	2	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	21 870	22 029	0,7%	0,0%	26	5	1	31	0,00%
	40 à 49 ans	23 617	23 345	-1,2%	0,0%	40	5	1	45	0,00%
	50 ans et plus	25 800	24 308	-6,1%	-1,1%	23	5	1	28	-0,18%
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans	25 061	0			1	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	26 028	0			6	0	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	27 243	28 246	3,6%	0,0%	6	3	1	9	0,00%
	50 ans et plus	28 625	30 363	5,7%	0,7%	7	1	0	0	0,00%
ingénieurs et cadres	moins de 30 ans	27 096	0			6	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	42 693	42 808	0,3%	0,0%	10	5	1	15	0,00%
	40 à 49 ans	36 763	53 976	31,9%	26,9%	16	11	1	27	4,01%
	50 ans et plus	44 095	54 397	18,9%	13,9%	16	10	1	26	2,00%
ensemble des salariés		27 963	39 495	29,2%		223			181	5,8%

Pour des catégories de postes équivalents plus fines que les 4 CSP, dupliquer et insérer les lignes 12 à 15 après la ligne 19 autant de fois que nécessaire et modifier les intitulés de catégorie

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1 Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

5,8 Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.